

2859

DA N°

DA-106-21-DT-DCER

Objet: **Demande de prix**

Nous vous demandons de nous soumettre votre offre pour la fourniture du matériel désigné ci-après :

Génie civil D'aéroport d'aioun

Désignation	Référence Article	Quantité
Construction de génie civil pour poste de transformation type cabine public, conformément aux plans et C.P.T de la SOMELEC CI-JOINTS La présence d'une attestation de service fait pour un génie civil est obligatoire		1,0
		1,0

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) Les prix requis TVA comprise sont fermes et non révisables
- 2) Le délai d'option doit être de trois mois
- 3) Les prix s'entendent : **RNM-RENDU A NOS MAGASINS**
- 4) Lieu de livraison **dtn**
- 5) **Délai de livraison : Immédiat**

- * Le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC (DAA)
- * Votre offre doit être présentée sous pli fermé avec mention « Confidentiel et N° Affichage »
- * Le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC (DAA)
- * Il est exigé de présenter une fiche technique ou un catalogue pour les produits/services proposés

Les offres doivent être présentées au siège de la Direction des Achats et Approvisionnements Le jeudi, 23/12/2021 à 12:00 où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.

- * Le soumissionnaire doit, sous peine de rejet, présenter aux utilisateurs un échantillon du matériel proposé.
- * La SOMELEC peut ne pas donner suite totalement ou partiellement à la présente consultation.
- * La SOMELEC peut recourir à la procédure du moins disant par item
- * Tout fournisseur n'ayant pas fourni au service des Achats un dossier complet comprenant le n° de son registre de commerce (RC), son Code contribuable, son Numéro d'Identification Fiscale (NIF) et son compte bancaire ne pourra pas participer à la soumission et son offre sera rejetée.

**** Sous peine de rejet, le matériel doit être disponible pour une livraison immédiate.**

Directeur Achats et Approvisionnements


21/12/21

SOMELEC

Direction Centrale de l'Electrification Rurale

Direction Travaux

Département Etudes et Programmation

UR : 080

M. Diasté

Nouakchott, le 13/12/2021

DEMANDE D'APPROVISIONEMENT N° 106/21 DT-DCER

Equipement concerné : **Electrification d'aéroport d'Aioun.**

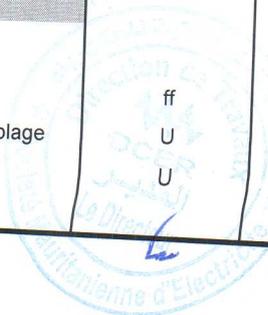
Lot 3 : Génie Civil du poste 33/0,4 Kv

N°	Désignation	Unité	Quantité
1	Construction de génie civil pour poste de transformation type cabine public, conformément aux plans et C.P.T. de la SOMELEC ci-joint	U	1

NB : la présence d'une attestation de service fait pour un génie civil similaire est obligatoire

Devis quantitatif et Estimatif
POSTE 33/0,4

N°	Désignation	U	Qté	PU MRU	PT MRU
II TERRASSEMENT					
2.1	Décapage nivellement implantation	m2	33,00		
2.2.1	Fouille en tranchées sous longrines	m3	14,30		
2.3.1	Remblais au droit fondations	m3	6,50		
2.3.2	Remblais sous dallage	m3	11,30		
III GROS ŒUVRE					
3.1 Béton en fondations					
3.1.1	Béton de propreté	m3	0,35		
3.1.2	BA semelles,, longrines, dallage...,	m3	8,40		
3.1.4	Gros béton				
3.2 Bétons en élévation					
3.2.1	BA poteaux, linteaux, chaînage, dalle sup..	m3	10,30		
3.3 Maçonnerie					
3.3.2	Maconnerie en élévation de 20	m2	84,32		
3.4 Enduits					
3.4.1	Enduits lissés intérieurs y/c finitions	m2	84,00		
3.4.2	Enduits sous planchers y/c finitions	m2	33,00		
3.4.3	Enduits lissés sur façades	m2	83,00		
V REVETEMENT - ETANCHEITE					
5.1	Chape de ciment avec durcisseur	m2	32,00		
5.2	Etanchéité monocouche	m2	32,00		
VI MENUISERIE					
6.1	Porte galva ou 2,2 m x 2,5 m passage libre	U	1,00		
	porte grillage largeur de 4m et h =3m	U	1,00		
6.2	Grille de ventilation 1m x 0,8m	U	3,00		
6.3	Panneau d'identification	U	1,00		
VII PEINTURE					
7.1	Vinylique sur enduits lissés des façades y/c chaulages	m2	84,00		
7.2	Vinylique sur planchers y/c chaulages	m2	32,00		
7.3	glycéro 80 % sur murs intérieurs y/c chaulage	m2	83,00		
7.4	Tyrolienne sur enduits crépissés	m2	70,00		
7.5	Clycéro 80 % sur menuiserie	m2	16,00		
VIII ELECTRICITE INTERIEURE ET PLOMBERIE					
8.2 Eclairage (F&P avec ttes sujestions)					
	cable de terre 1mmx35mm cu nu + cornieres	ff	1,00		
8.2.1	Ensemble complet éclairage - prise de courant - câblage	U	1,00		
	Plomberie (suivant plans)	U	1,00		



Handwritten blue ink signatures and initials are present at the bottom right of the page, including a large checkmark.

**SOMELEC
DCPT**

CAHIER DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUE



[Handwritten signature in blue ink]

A – Dispositions générales :

A- 1/ Le génie civil, d'une manière générale, sera conforme aux plans SOMELEC ci-joints et sera réalisé selon les règles de l'art et suivant la norme

Pour l'orientation et l'implantation, il sera tenu compte de la direction du vent dominant

A-2/ Essais du sol :

Les profondeurs de fond de fouille seront définies avec le maître d'œuvre sur la base du rapport du Laboratoire National des Travaux Publics (LNTP), des constats sur les puits de sondage effectués sur site et du taux de travail de sol dont la résistance ne devra être inférieure à 1,75 Kg/cm².

B – Matériaux

B – 1 Nature

Le bâtiment doit être entièrement construit en matériaux incombustibles et en agglomérés d'épaisseur égale 15 cm (enduits non compris) qui seront pleins au niveau des fondations et creux ailleurs.

B – 2 Dosages

Les dosages à appliquer seront les suivants :

- Béton de propreté : 200 kg/m³
- Béton armés de fondation : 350 kg/m³
- Mortier pour maçonnerie : 250kg/m³
- Mortier pour enduits : 300 kg/m³

NB : le mélange (dosage) se fera avec gravier

Si le poste de transformation doit être construit dans les zones « Sebkhha », les fondations seront entièrement réalisées en ciment anti-sulfates et des précautions additionnelles seront prises pour éviter toutes remontées des eaux de nature à l'endommager.

B – 3 Fondations

Elles auront une profondeur d'au moins un mètre. Cette profondeur peut être réduite lorsque le poste est construit sur un terrain rocheux. Par contre si la consistance du terrain l'exige, des dispositions convenables seront prises pour assurer la stabilité de l'ouvrage.

Il sera prévu une étanchéité constitué d'une isolation contre la remontée saline composée d'un feutre 36 S constituant un film polyane sous les dallages.

B - 4 Sol – Dalle inférieure

Il sera établi à 50 cm au dessus du niveau du sol extérieur et constitué par une forme de béton armé de 13 cm d'épaisseur prenant appui sur toute la largeur des murs de fondation et reposant sur du sable convenablement compacté. Cette forme sera recouverte d'une Chappe de ciment bouchardé de 2cm parfaitement solidaire avec le sol du poste. Le ferrailage sera constitué au minimum d'un quadrillage de fer à béton de 8 mm à mailles de 0,15 x 0,15 m, soigneusement ligaturés.

Au moment de sa mise en œuvre le béton doit être exempt de ségrégation de cette mise en œuvre et doit intervenir avant tout début de prise ou de dessiccation. Pour en expulser l'air et assurer le remplissage complet des vides, le béton est serré par vibration ou pervibration jusqu'à ce que le mortier reflue légèrement à la surface.

B – 5 Circuits de terre

Une connexion en cuivre nu de 1mmx35mm de section sera reliée électriquement au ferrailage et débouchera dans le poste à 30 cm au dessus du niveau du sol à l'emplacement de la barrette de raccordement des circuits de terre.

En fond de fouille, une boucle en cuivre nu mm² de section ceinturera le poste et ressortira à proximité de la connexion ci- dessus.

La barrette de raccordement des terres, de dimensions minimales 20 x 3 x 0,5 cm sera disposée horizontalement et installée par l'intermédiaire d'isolateurs appropriés à sera disposée à 10 cm du sol à un endroit qui devra rester aisément accessible une fois l'équipement terminé.

Il est prévu un seul circuit de mise à la terre des masses métalliques et des neutres des transformateurs. Ce circuit à boucle fermée, sera réalisé en trolley 80/10 cuivre ou en câble nu de section équivalente posée sur des isolateurs appropriés à 30 cm au dessus du sol. Sur ce conducteur de terre seront raccordées toutes les masses du poste à l'exception des portes et des baies d'aération. Sur la barrette de raccordement seront connectés séparément :

- la connexion venant du ferrailage et du fond de fouille ;
- les deux extrémités du conducteur de terre ;
- les neutres des transformateurs à l'aide d'un conducteur isolé.

B – 6 plancher

La dalle sera en béton armé dalle pleine de épaisseur 20 cm en double nappe de ferrailage débordant de tous les côtés de 25 cm, avec une forme de larmiers.

La dalle sera réalisée en fer de 10 à mailles de 15 cm. L'étanchéité sera assurée extérieurement par un dispositif isolant ou par l'association de dispositifs isolants appropriés et approuvés avant pose par SOMELEC. Celle-ci est constituée par un système auto -protégé face apparente granulée posé en semi indépendance par des plots de colle adhérents à raison de 5 par m²,(ou 500g/m²) en partie courante et doublés en rive et autour des reliefs sur 0,50 m de largeur y compris la fourniture et la mise en œuvre d'un enduit d'imprégnation à froid sur la forme de pente préalablement préparée.

La dalle restera brute de décoffrage à l'intérieur et une pente minimale de 2% sera réalisée au dessus de la plancher

B – 7 Baies d'aération

La ventilation du poste sera assurée par des baies d'aération en châssis préfabriqués galvanisés constitués de persiennes à chevrons et grillage intérieur.

Des baies d'aération métalliques de fabrication locale et de même configuration que les précédentes peuvent être utilisées à condition qu'elles reçoivent deux couches de peinture anti-rouille de couleurs différentes et une couche de peinture grise et qu'elles reçoivent à la fin l'approbation de SOMELEC avant montage.

Les baies inférieures de dimensions minimales 1 x 0,8m seront positionnées à 20 cm du sol intérieur. Une aération supplémentaire sera intégrée au bas de la porte d'accès comme indiqué sur plans.

L'aération supérieure sera constituée d'une baie unique placée au dessus de la porte d'accès (le plus haut possible et plus précisément entre le chainage de linteau porte et le chainage de la dalle supérieure). Elle occupera toute la largeur de la façade principale. Les dispositions constructives seront identiques à celles des autres aérations.

B – 8 Portes

Les portes d'accès seront en tôle galvanisés type pleine. Elles ne devront pas s'encastrer, mais être plaquées sur les murs extérieurs. Elles devront pouvoir se rabattre complètement en ouverture contre le mur avec un dispositif pour le maintien dans cette position.

Des portes métalliques de fabrication locale et de mêmes dimensions que les précédents peuvent être utilisés à condition de recevoir l'accord préalable de SOMELEC et d'appliquer aux portes deux couches de peinture anti-rouille de couleurs différentes et une couche de peinture grise.

Les portes d'accès comporteront deux morillons pour cadénassage et le perçage avant galvanisation sera effectué pour recevoir une serrure modèle boîte avec canon.

La porte de séparation des deux compartiments, dans le cas d'un poste privé ou mixte, sera grillagée avec fermeture du côté de la locale moyenne tension. Elle sera soumise aux mêmes conditions d'acceptation que les autres les menuiseries métalliques du poste.

Une chaînette sera prévue et soudée à la porte de façon à permettre son logement dans la retenue de porte qui sera installée pour maintenir la porte ouverte en cas de besoin.

B – 9 Marche

Une marche de dimensions 1,30m x 1,00 x 0,80 m sera réalisée devant la porte d'accès principale du poste et sera établie au même niveau que la dalle inférieure. Cette marche sera réalisée dans les mêmes conditions que la dalle inférieure et solidaire avec celle-ci.

C – Réception et suivi des travaux

L'implantation du poste de transformation ainsi que l'ensemble des travaux objet des présentes spécifications seront effectués sous la supervision d'un ou plusieurs agents désignés à cet effet par la SOMELEC.

La réception des travaux se fera en trois étapes (sanctionnée chacune par un procès verbal de réception partielle) correspondant à la fin des tranches suivantes :

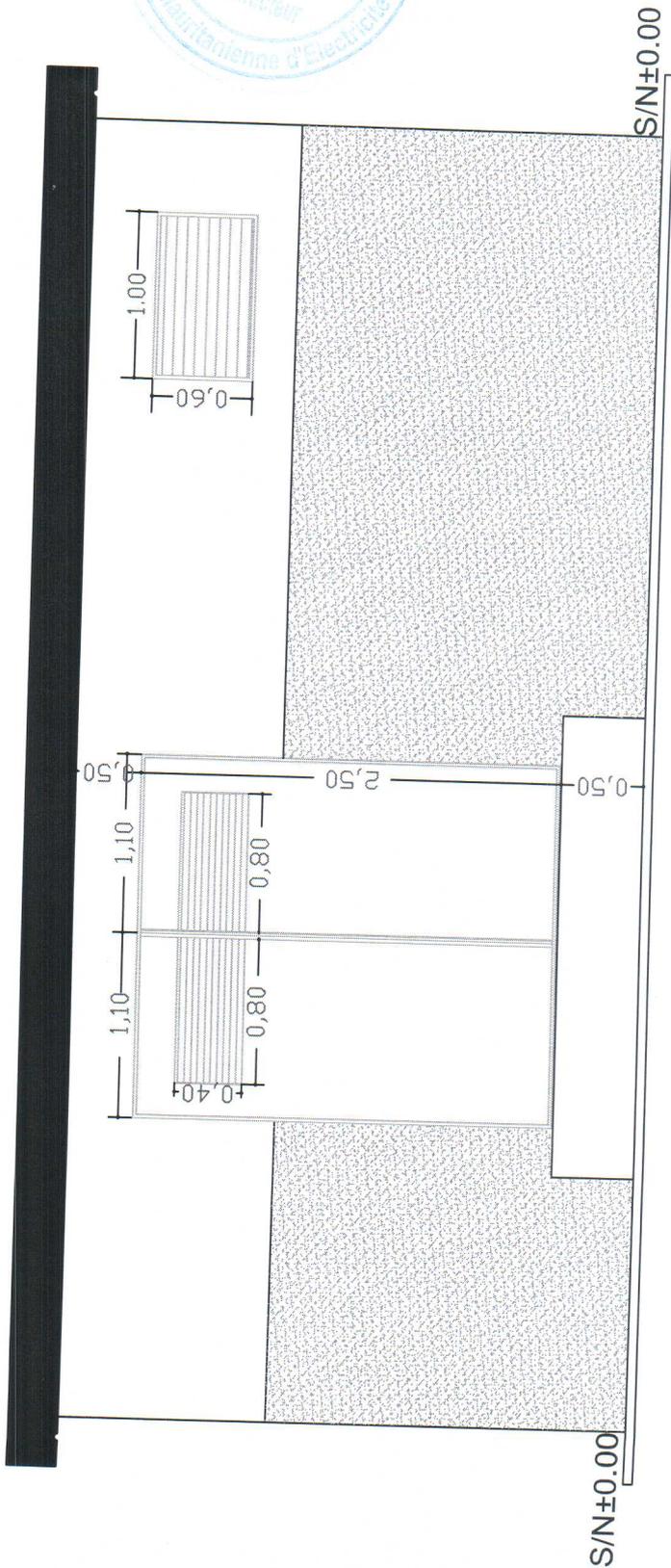
- ✓ les fondations (fonds de fouille, caniveaux, regards, emplacement des buses)
- ✓ l'élévation des murs et la dalle supérieure,
- ✓ dalle inférieure et finitions.

La vérification de la conformité des menuiseries métalliques aux spécifications demandées doit être obligatoirement effectuée avant leur installation.

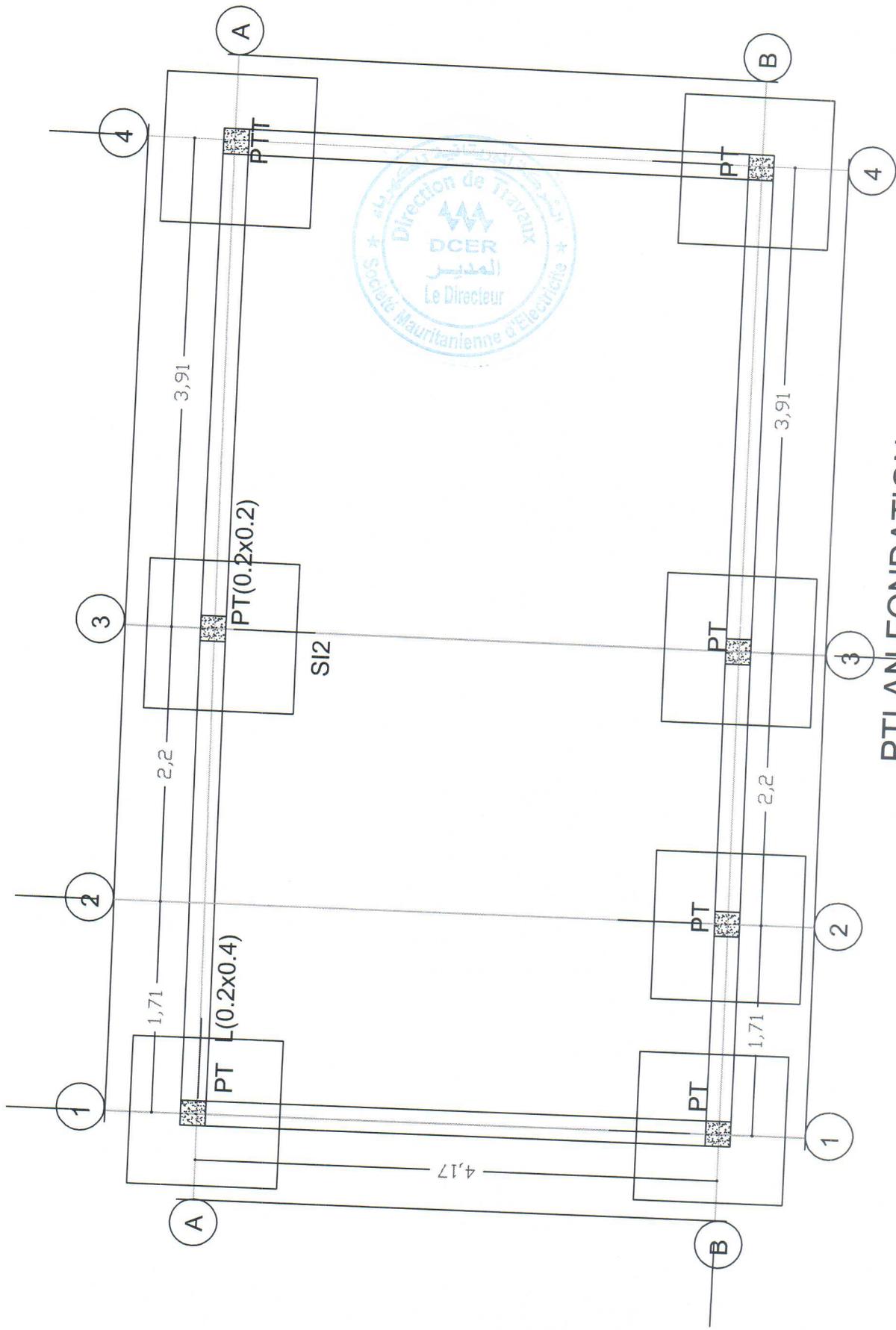
A la fin des travaux une réception finale, complète et définitive sera organisée contradictoirement en présence des représentants des intervenants dans le domaine.

PJ : pièces graphiques – 6

- Vue en plan
- Coupe AA
- Façade Principale
- Ferrailage dalle au sol
- Ferrailage dalle supérieure



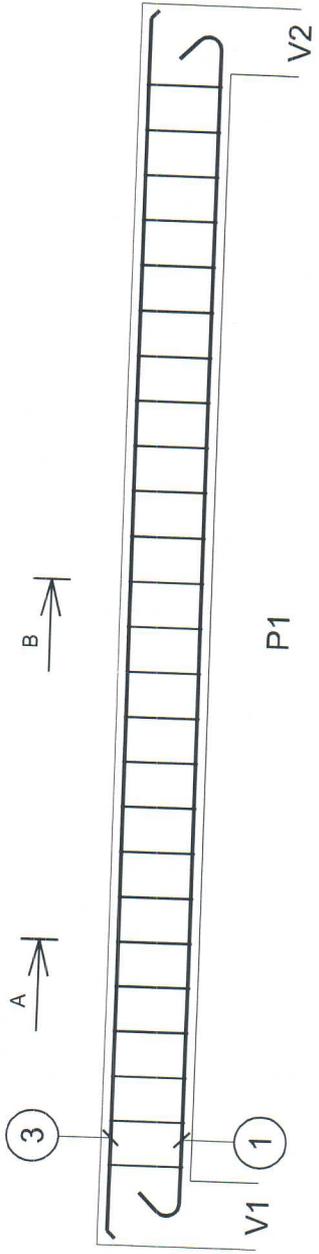
FACADE PRINCIPALE



PTLAN FONDATION

Handwritten signatures and initials in blue ink.

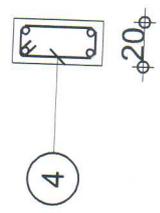
Pos.	Armature	Code	Forme
①	2HA 12	00	
③	2HA 10	00	
④	nHA 6 l=1.08	31	



Var

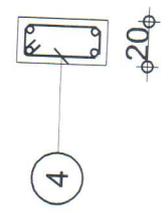


A-A



40

B-B



40

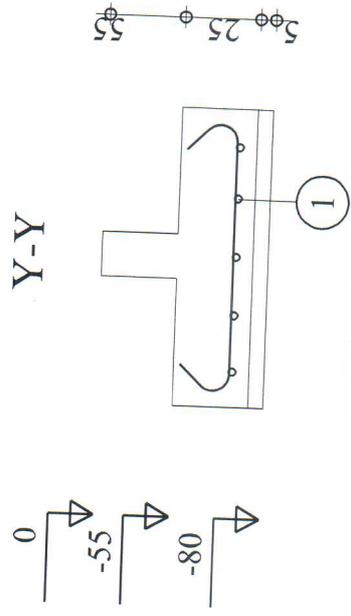
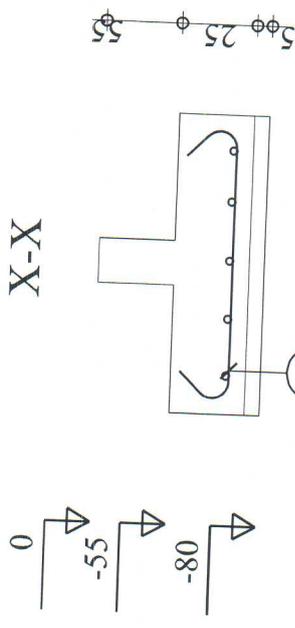
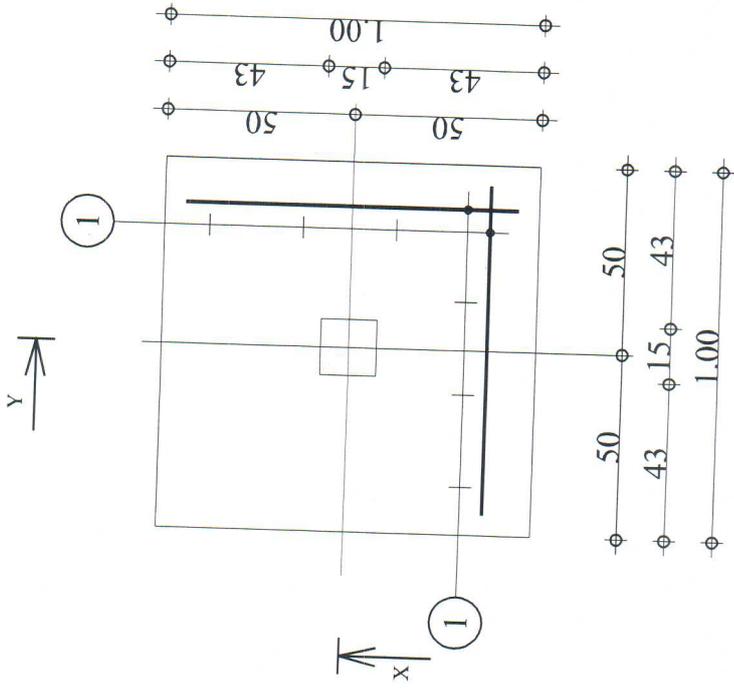
Tenue au feu 0h Fissuration préjudiciable Reprise de bétonnage : Non

Tél. Fax

Longrine

Section 20x40

Enrobage inférieur 3 cm Enrobage supérieur 3 cm
Enrobage latéral 3 cm



Pos.	Armature	Code	Forme
①	5HA 10	l=1.24	00



Tél. _____ Fax _____

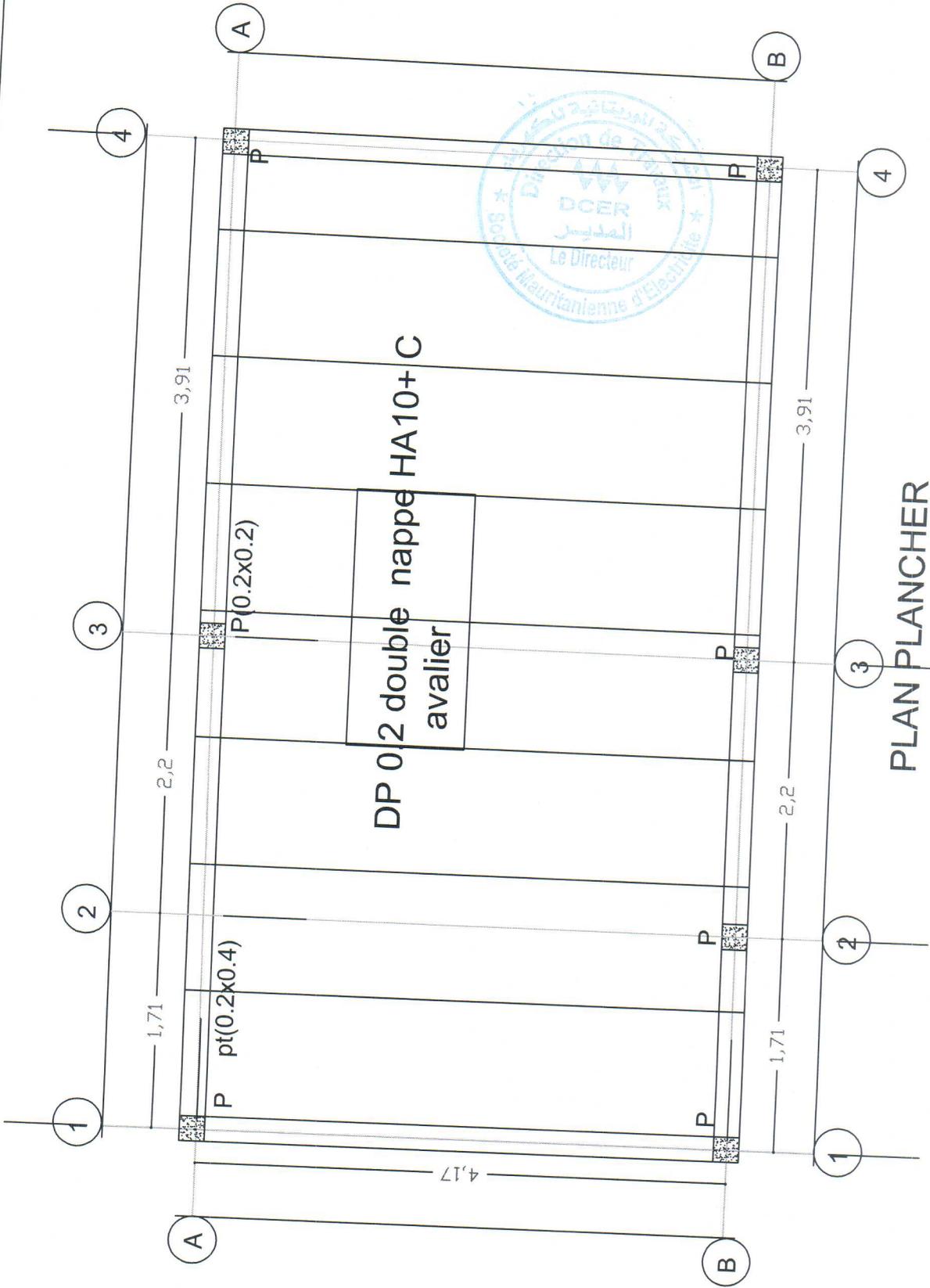
Fissuration peu préjudiciable

SI2(100x100)

DETAILS SEMELLES

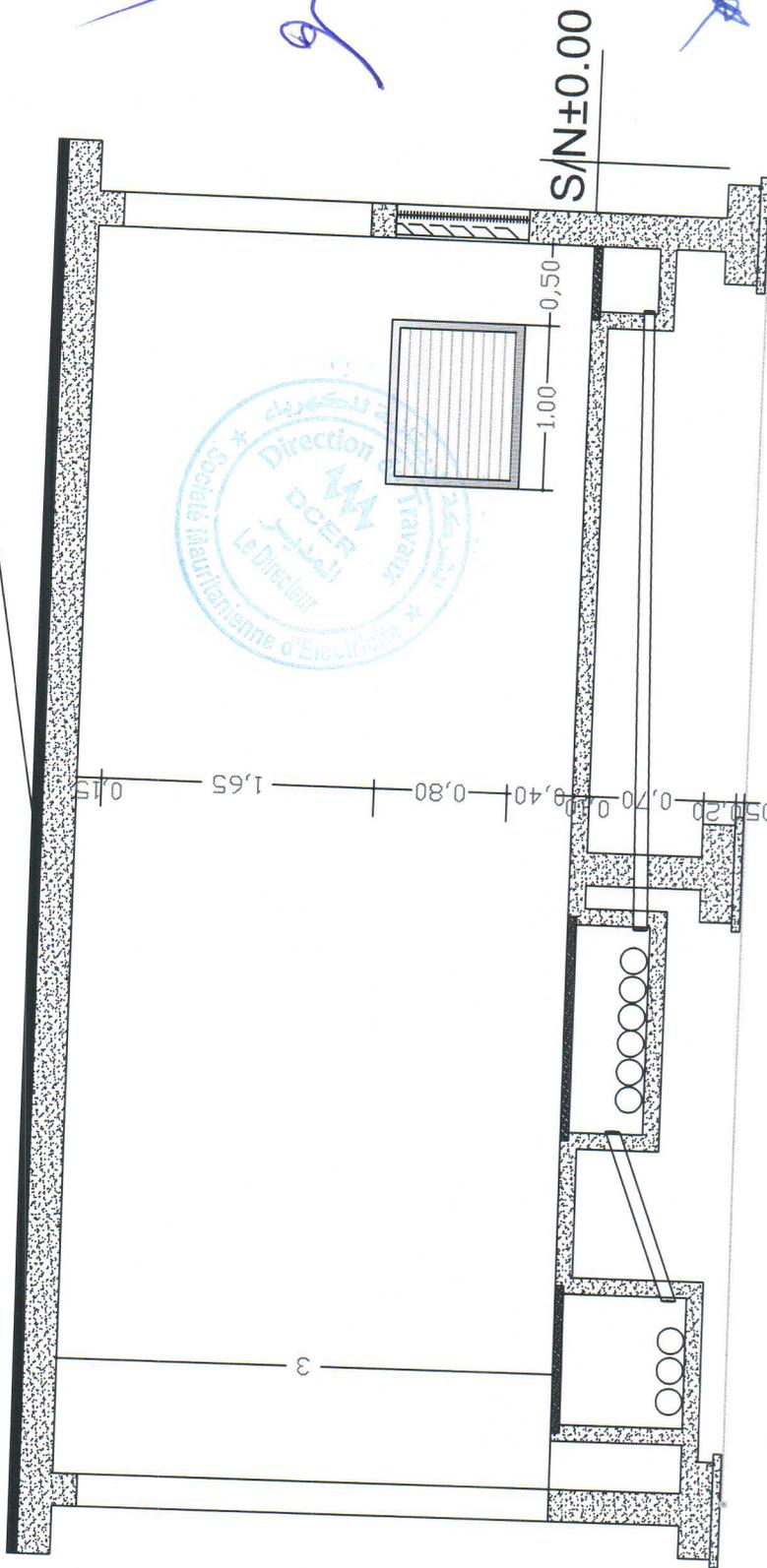
Enrobage c1 = 5 cm, c2 = 3 cm

Echelle pour la vue 1/20



PLAN PLANCHER

Couche d'étanchéité en pax alu

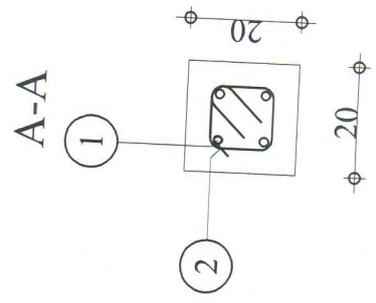
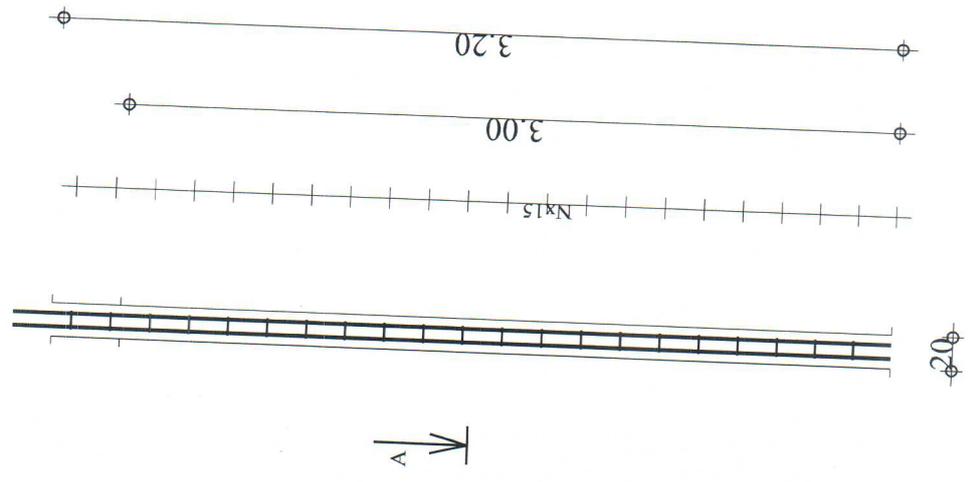


CABLETTE DE TERRE 1x35mm² Cu Nu

COUPE A A

Pos.	Armature	Code	Forme
①	4HA 12 l=3.40	00	3.40
②	NHA 6 l=68	31	

[Handwritten signature]



Tél. _____ Fax _____

Pt
Section 20x20

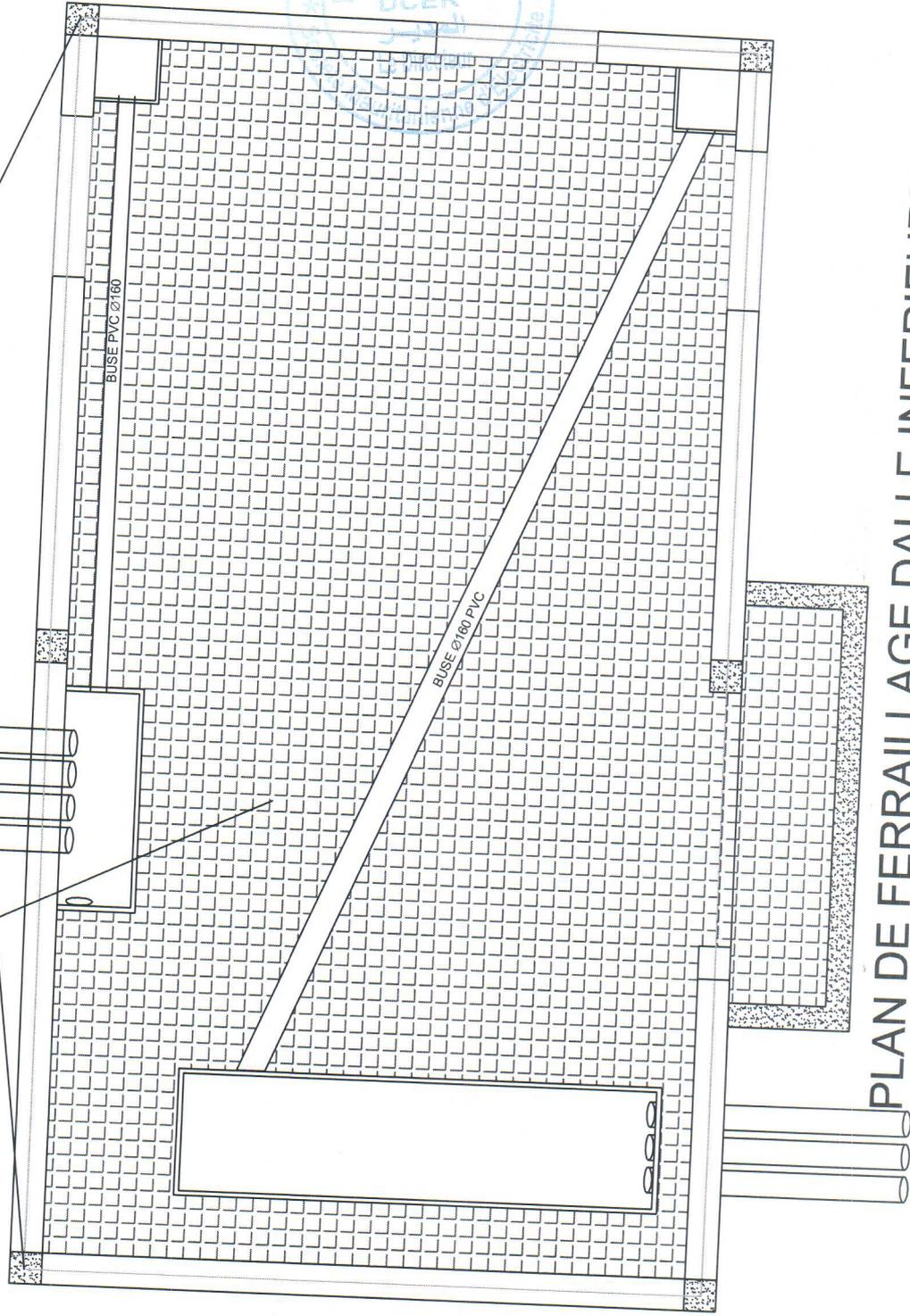
DETAILS POTEAUX

Enrobage 3 cm

Echelle pour la vue 1/33
Echelle pour la section 1/10

TREILLIS EN Fe Ø8-é=15/15

CABLETTE DE TERRE 1x35mm² Cu-Nu



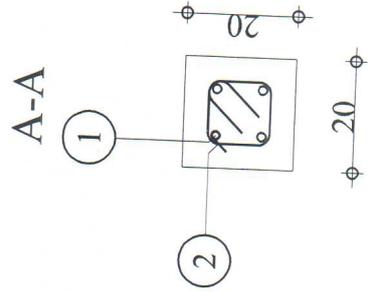
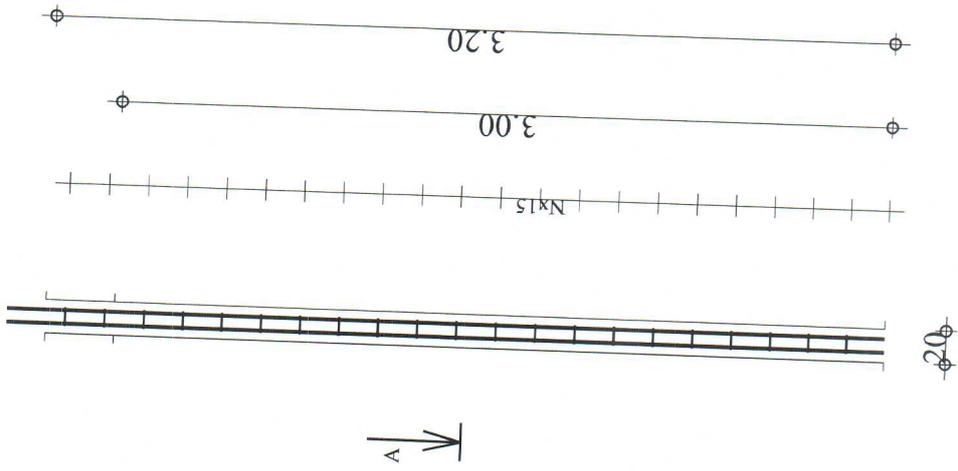
PLAN DE FERRAILLAGE DALLE INFÉRIEURE



Handwritten blue scribbles and a signature at the top of the page.

Handwritten blue mark at the bottom right of the page.

Pos.	Armature	Code	Forme
①	4HA 12 l=3.40	00	3.40
②	NHA 6 l=68	31	



Pt

Section 20x20

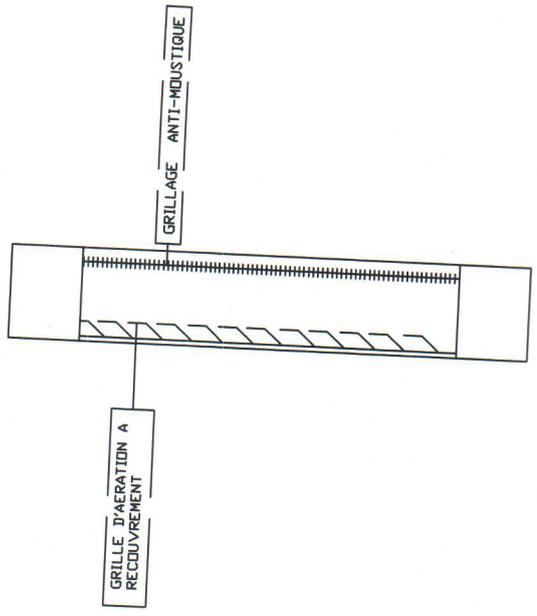
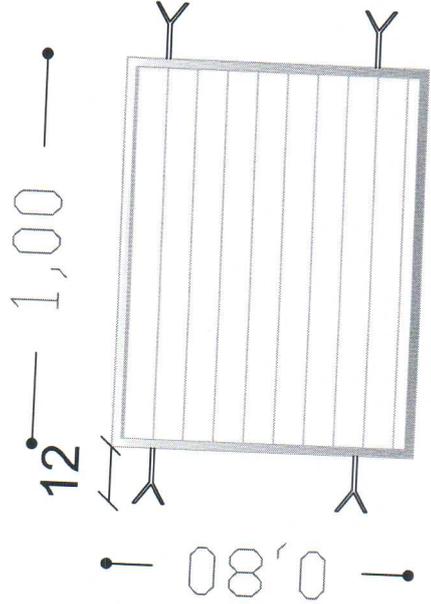
DETAILS POTEAUX

Tél. Fax

Enrobage 3 cm

Echelle pour la vue 1/33
Echelle pour la section 1/10

DETAIL AERATION



Patte de scellement

Cadre dormant : en fer corniere assemblé et soudé de 30 x 30 x 3 mm fixé sur maçonnerie ou béton par pattes de scellement en fer plat de 120 x 30 x 2mm

- Fers plats de 30 x 2 mm soudés ou cadre et espacés de 10 mm en persienne

